

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de membres

en exercice : 48

présents : 43

pouvoirs : 5

votants : 48

L'an deux mille dix sept, le dix huit janvier à 19 heures 30,  
Le Conseil de la Communauté de Communes Sèvre & Loire,  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle Frédéric Praud au Loroux-Botterau  
sous la présidence de M. Pierre-André PERROUIN, Président  
Date de la convocation : 12 janvier 2017

### Présents :

MM PERROUIN SABOURIN LUCAS COIGNET BALEYDIER JOUNIER BOUHIER TEURNIER GICQUEL HUET  
BARON RIPOCHE BERTIN MABIT LAUMONIER CORBET ROCHET ROUSSEAU RIVERY BARAUD AGASSE  
MARCHAIS J.M. MARCHAIS J. POUPÉLIN AUBRON BUZONIE  
MMES BRAUD LERAY MENARD TESSERAU HOUSSIN CHOBLET DAVIOT SECHER BOUCHER PETITEAU  
MOSTEAU GILBERT ARBERT CHARRIER LE POTTIER PEROCHEAU LACOSTE

### Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mr SERISIER (pouvoir à Mme GILBERT), Mr LEGOUT (pouvoir à Mr AUBRON), Mme VIVANT (pouvoir à Mr  
ROCHET), Mme MEILLERAIS-PAGEAUD (pouvoir à Mr CORBET) et Mme BABIN (pouvoir à Mme BRAUD)

**Est nommé secrétaire de séance :** Maurice BOUHIER

## Autorisation à signer les contrats d'assurance

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,  
Vu les délibérations en date du 28 septembre 2016 par lesquelles la Communauté de communes de  
Vallet et la Communauté de communes Loire-Divatte ont constitué un groupement de commandes  
ayant pour objet la souscription et l'exécution des contrats d'assurances.  
Considérant la consultation lancée suivant la procédure de l'appel d'offres ouvert, soumise aux  
dispositions des articles 25, 33, 36, 66, 67 et 68 du décret,

Considérant la décomposition des lots comme suit :

Lot n° 1	Assurance "Dommages aux biens et risques annexes"
Lot n° 2	Assurance "Responsabilité civile et risques annexes"
Lot n° 3	Assurance "Protection juridique et risques annexes"
Lot n° 4	Assurance "Assurance véhicules à moteur et risques annexes"
Lot n° 5	Assurance "Assurance du personnel – Risques Statutaires"

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres en date du 9 décembre 2016,  
Vu la délibération en date du 14 décembre 2016 par laquelle la Communauté de communes de Vallet,  
en tant que mandataire du groupement, a attribué les marchés comme suit :

LOT n°	INTITULE	COMPAGNIE CHOISIE	GARANTIES
1	DOMMAGES AUX BIENS ET RISQUES ANNEXES	SMACL	Franchise générale : 1 000 € (formule 3) Extensions de garantie : - <b>Vandalisme s/mobilier urbain et biens extérieurs</b> - <b>Remplacement des serrures : prise en charge après effraction et vol des clés des bâtiments municipaux</b> - <b>Ruissellement des eaux (inondations non reconnues comme catastrophe naturelle)</b> - <b>Bris de machines</b> - <b>Multirisque exposition</b>
2	RESPONSABILITE ET RISQUES ANNEXES	PNAS/AREAS	Franchise générale : néant (formule 1) Extensions de garantie : - <b>Indemnités contractuelles</b> - <b>RC Environnement (ICPE soumise à autorisation)</b>
3	PROTECTION JURIDIQUE ET RISQUES ANNEXES	PNAS/AREAS	Formule 2 (barème honoraire d'avocat x 2)
4	VEHICULES A MOTEUR ET RISQUES ANNEES	BRETEUIL/GEFION	Franchise dommages : 250 € - 500 € (formule 1) Extensions de garantie / - <b>Auto-collaborateurs en mission</b> - <b>Bris de machine</b>

Vu l'élection du Président de la Communauté de Communes Sèvre et Loire, le 11 janvier 2017,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **PREND ACTE** de l'attribution des marchés d'assurance comme présentée ci-dessus.
- **AUTORISE** le Président à signer l'ensemble des marchés relatifs à la souscription et l'exécution des contrats d'assurance listés ci-dessus.
- **PRECISE** que les crédits nécessaires seront inscrits aux budgets primitifs de la Communauté de Communes Sèvre et Loire.

Fait à Vallet, le 18 janvier 2017

Le Président

**Pierre-André PERROUIN**



Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de sa transmission en  
préfecture le 20 JAN. 2017

de son affichage le 24 JAN. 2017